

Le P'tit Vezinois

Bulletin Municipal 2017



www.mairie-de-vezins.com



Le P'tit Vezinais est une publication municipale.

Editeur : Mairie

Place Flandres Dunkerque 49430 Vezins

Tél. 02 41 49 02 60 - Fax 02 41 49 02 63

E-mail : mairie.vezins49@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-de-vezins.com

Directrice de la Publication : Nadia BOUHATMI

Comité de rédaction :

Commission Communication,

M. le Maire, Adjoints au Maire, Gabriel Moreau-Echard,

Conseillers délégués et associations.

Graphisme, Mise en page et Impression :

L'Écrivain Public - Cholet

Crédit photo : Atelier Vidéo 49 Vezins

Distribution : Bénévoles - **Diffusion :** 800 exemplaires

Monsieur le Maire et le Comité Communication
sont heureux de vous présenter ce bulletin et remercient
les annonceurs et les associations pour leur participation.

Merci de bien vouloir nous adresser vos communiqués
pour les gazettes aux dates limites suivantes :

- 1^{er} février (période février/mars/avril)

- 1^{er} avril (période mai/juin/juillet)

- 15 juin (période août/septembre)

- 15 septembre (octobre/novembre/décembre)

Pour le P'tit Vezinais 2018, la date limite est fixée au **15 novembre 2017**.



SOMMAIRE

03 *Edito*

04 *Vie Communale*

16 *Infos Mairie*

20 *Enfance et Jeunesse*

24 *Associations*

31 *Infos diverses*

33 *Intercommunalité*

34 *Infos pratiques*



SARL CHARLOS
THIERRY CHARLOS
40 RUE NATIONALE
49340 VEZINS
POSE DE CARRELAGE
FAIENCE
CHAPE FLUIDE BELITEX

☎ 02.41.64.96.93
E-mail : sarl.charlos@wanadoo.fr



GEOMETRES - EXPERTS
CHRISTIAENS - JEANNEAU - RIGAUDEAU

CHOLET - MONTREVAULT - POUZAUGES

Bornage - Copropriété - Aménagement urbain
Topographie - Maîtrise d'oeuvre - Estimation



Entreprise de propreté



Service à la personne

Actionnet s'occupe de tout !

Crédit d'impôt ou réduction sur toutes
nos prestations, CESU accepté.

ST GEORGES DES GARDES

TÉL. 02 41 29 23 50

www.actionnet.a3w.fr



LE MOT DU MAIRE

Mes chers amis,

Une année qui passe, rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans cette arrivée d'un nouveau millésime, une lueur d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Je voudrais à l'occasion de ce nouveau bulletin municipal, avec l'ensemble de mon équipe (élus et employés), vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2017 vous apporte joie, bonheur et santé! Que cette nouvelle année soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille...

L'année 2016 ne s'est pas très bien terminée pour nous, Vezinois. L'effondrement de la maison sise au 2 rue d'Anjou a nécessité la fermeture complète d'un tronçon de cette dernière, aussi bien aux piétons qu'aux véhicules, afin d'éviter tout risque d'accident corporel pour la population. La rue d'Anjou devrait de nouveau être opérationnelle début février.

Nous avons eu aussi le départ de nos deux médecins (l'un pour des raisons médicales, l'autre pour des raisons personnelles). De ce fait, la municipalité a fait le choix de recourir à un cabinet de recrutement pour faire venir, dans un premier temps, deux médecins, puis un troisième, pour un coût de 19 000 €. Le cabinet est confiant et nous annonce

un recrutement dans un délai de 2 à 4 mois. La municipalité a fait ce choix pour pérenniser le cabinet médical à Vezins, pour la sauvegarde de la pharmacie et des activités paramédicales, permettant ainsi d'apporter les meilleurs services de proximité aux citoyens vezinois.

L'intercommunalité en 2017 a évolué. En effet, au 1er janvier, notre Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC) est devenue l'Agglomération du Choletais (AdC). Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale arrêté le 18 février 2016 avait prévu la fusion de la Communauté de Communes du Bocage avec l'adhésion des 6 communes du Vihiersois. De ce fait, notre agglomération passe de 13 communes à 26 communes, et son territoire s'agrandit de 50 % avec une augmentation de la population de 25 %.

2017 est aussi une année importante sur le plan électoral comprenant les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai, ainsi que les élections législatives les 11 et 18 juin prochains. Les élections se dérouleront à la Maison des Associations située Place du Général de Gaulle. Je vous invite tous, dans le cadre d'une démarche citoyenne, à venir vous exprimer par le vote.

Pour la commune, les sujets de préoccupation pour 2017 ne manquent pas: mise en accessibilité de la mairie, rénovation de l'école publique, de l'église, réfection de la voirie, élaboration des plans de la future gendarmerie etc. Vous pouvez

découvrir à travers ce bulletin municipal un vivier d'informations détaillées. Et bien entendu, nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement.

Voilà chers amis ces quelques lignes qui, je le souhaite, soient pour vous tous un véritable message d'encouragement pour cette nouvelle année.

Une nouvelle fois, je tiens à remercier le réseau associatif ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur collaboration à la réussite d'un lien social véritable au sein de notre village. Je vous donne donc rendez-vous à la première journée citoyenne qui aura lieu la matinée du samedi 1er avril et sera suivie d'un apéritif déjeunatoire pour les participants. Je compte sur votre présence nombreuse car Vezins sera une commune précurseur en la matière sur l'agglomération. Votre implication favorisera notre rayonnement au niveau du territoire et sera surtout un moment d'échange convivial.

Ceci n'est pas un poisson d'avril comme certains l'ont pensé lors de mes vœux le 6 janvier dernier.

Ensemble, continuons dans ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement pour que nous puissions atteindre ce même objectif, à savoir " le bonheur de chacun d'entre nous ".

Bonne année à vous tous.

Cédric VAN VOOREN
Maire de Vezins

COMMISSION FINANCES - ÉLECTIONS - CIMETIÈRE



Président
Cédric **VAN VOOREN**, Maire
Tél. : 02 41 49 02 60
Mail : mairie-de-vezins49@wanadoo.fr



Marina
DEFOIS



Claude
POISSONNEAU

Membres



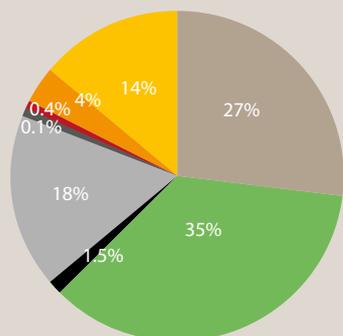
Michel
HERVÉ



Nadia
BOUHATMI



Arnaud
MURZEAU



Dépenses de fonctionnement

■ 11 ■ 12 ■ 14 ■ 65
■ 66 ■ 67 ■ 42 ■ 23

BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE

Crédits votés

SECTION DE FONCTIONNEMENT

* Dépenses

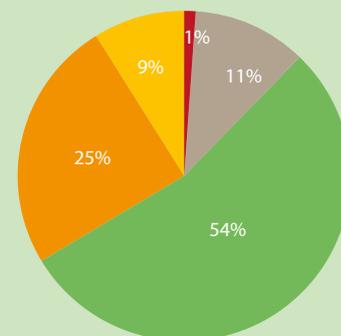
11 - Charges à caractère général :	305 900,00 €
12 - Charges de personnel :	399 900,00 €
14 - Atténuation de produits :	15 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante :	201 800,00 €
66 - Charges financières :	8 700,00 €
67 - Charges exceptionnelles :	500,00 €
42 - Transfert entre sections :	40 000,00 €
23 - Virement à la section d'investissement :	155 650,00 €

TOTAL DÉPENSES : 1 087 950,00 €

* Recettes

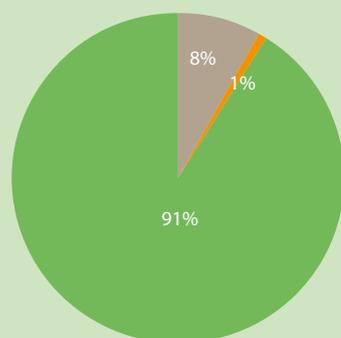
13 - Atténuation de charges :	14 000,00 €
70 - Produits des services :	120 350,00 €
73 - Impôts et taxes :	588 300,00 €
74 - Donations et participations :	270 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante :	95 300,00 €

TOTAL RECETTES : 1 087 950,00 €



Recettes de fonctionnement

■ 13 ■ 70 ■ 73 ■ 74 ■ 75



Dépenses d'investissement

■ 16 ■ 20 ■ 00

SECTION D'INVESTISSEMENT

* Dépenses

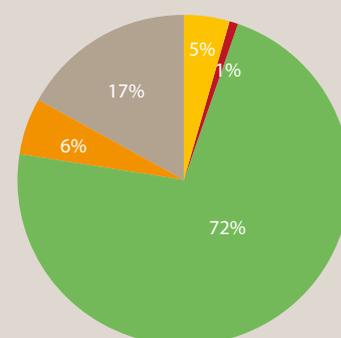
16 - Capital d'emprunts :	57 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles :	5 600,00 €
00 - Opérations d'équipement :	630 870,00 €

TOTAL DÉPENSE : 693 470,00 €

* Recettes

10 - Dotations diverses :	32 000,00 €
13 - Subventions d'investissements :	5 820,00 €
16 - Emprunts :	500 000,00 €
40 - Transfert entre sections: amortissement	40 000,00 €
21 - Virements de la section de fonctionnement :	115 650,00 €

TOTAL RECETTES : 693 470,00 €



Recettes d'investissement

■ 10 ■ 13 ■ 16 ■ 40 ■ 21

Travaux qui devraient être réalisés en 2017

BÂTIMENTS		
École Publique	Rénovation salles de classe	170 000,00 €
	Rénovation préau	13 600,00 €
Mairie	Mise en accessibilité	150 000,00 €
Locatif 9 rue d'Anjou	Cuisine	1 375,32 €
Église	Réparation du clocher	53 748,59 €
	Remise aux normes électriques	1 592,14 €
Restaurant scolaire & Périscolaire	Acoustique	17 000,00 €
Salle Annexe	Point d'eau WC	415,01 €
Ancien Foyer des Jeunes	Plafond	1 446,00 €
	VMC	1 585,12 €
Atelier communal	Dalle	3 004,98 €
Lavoir des Poteries	Rénovation	500,00 €
Cabane de l'étang de l'Uzellière	Rénovation	500,00 €
WC sous-bois	Suppression des WC et création d'un espace de rangement	900,00 €
Tous bâtiments	Remise en conformité	7 812,98 €
TOTAL		423 480,14 €

VOIRIE - ENTRETIEN DE TERRAIN		
Programme de fleurissement	Aménagement massif	16 603,75 €
	Aménagement des jardinières	6 547,20 €
	Entretien fleurissement	210,00 €
Broyage des bernes		300,00 €
Fauchage des banquettes		7 200,00 €
Curage des fossés	Le Plessis Vieux, Le Grand Bois Breton, Chemin du Métreau	3 184,62 €
Balayage voirie		3 154,00 €
Désherbage vapeur		15 500,00 €
Divers goudronnage		1 000,00 €
Rénovation du parc de l'éclairage public		5 040,00 €
Création d'une lice en bois		1 500,00 €
Vivaces		250,00 €
MCL/Salle Omnisports	Arrachage haie de thuya	1 692,00 €

Derrière la Salle Omnisports	Arrachage et nettoyage	980,00 €
À droite du terrain de tennis	Arrachage arbustes	1 344,00 €
Trottoir Rue de Cheneveau	Remplacement piège à eau, reprofilage et finition bicouche	2 240,70 €
Rue des Marronniers	Création d'un parking	3 603,84 €
Rue de l'Épiletterie	Trottoirs	5 710,92 €
Impasse du Couvent	Goudronnage	6 591,12 €
Rue du Pont	Réfection trottoirs, Remplacement caniveaux, Reprofilage, Enrobé à chaud	14 375,04 €
Route des Poteries, Trottoir côté gendarmerie	Aménagement d'un trottoir et reprofilage de la route	8 897,86 €
Rue Cheneveau, Canal	Aménagement toilettes publiques	1 827,00 €
	Aménagement	3 120,00 €
Rue du Parc	Radar pédagogique	3 000,00 €
Signalisation verticale	Commune, Panneaux	2 400,00 €
Signalisation horizontale	Commune, Tracé au sol	4 000,00 €
Devant l'école publique	Sécurisation du stationnement	6 183,60 €
Rue du Moulin	Aménagement d'un trottoir et reprofilage de la route	1 188,51 €
Rue de l'Épiletterie	Barrière et signalétique	1 000,00 €
	Marquage au sol	3 250,00 €
Rue Nationale	Panneaux 30	700,00 €
MCL, Salle Omnisports, à droite du terrain de tennis	Engazonnement après arrachage	1 459,20 €
Moulin Rivet	Moulin Rivet	200,00 €
	Achat d'arbre	200,00 €
Coulée des Douves	Création et aménagement d'un espace jeux	10 000,00 €
	Aménagement aire de jeux	4 668,00 €
Espace Ferchauderie/Jardins communaux	Création et aménagement d'un espace jeux	10 000,00 €
Terrain de tennis	Filet	150,00 €
Terrain de football	Gazon et fertilisation	600,00 €
Produits phytosanitaires		889,94 €
Fournitures diverses ateliers communaux		1 000,00 €
TOTAL		164 011,30 €

MATÉRIELS DIVERS

Débroussailleuse	1 129,55 €
Tondeuse Toro	787,55 €
Coupe-bordure	236,56 €
Vidéoprojecteur pour la Salle Annexe	4 500,00 €
Mobilier pour l'École publique	1 000,00 €
Mobilier pour la Péri-scolaire (meubles de rangement)	1 000,00 €
Chauffage pour l'École publique	9 547,80 €
15 chaises pliantes pour la Maison des Associations	500,00 €

Mobilier pour la Bibliothèque	1 624,00 €
Frigo pour la péri-scolaire	200,00 €
Matériel de nettoyage pour la MCL	350,00 €
Chauffe-eau pour la cantine/péri-scolaire	800,00 €
Chauffe-eau pour l'ancien Foyer des Jeunes	521,62 €
Relieuse pour la Mairie	450,00 €
Perceuse sans fil	395,88 €
Illuminations de Noël	1 500,00 €
Téléphone sans fil pour la Bibliothèque	70,00 €
TOTAL	24 612,96 €

ATTRIBUTIONS SUBVENTIONS 2017

Association	Montant attribué	Association	Montant attribué
OCCE	2 784 €	ESTVC Entente Sportive	280 €
École Publique		Tourlandry-Vezins-Chanteloup	
APEL	2 352 €	Bibliothèque	3 000 €
école privée		Marque-Pages	
OGEC		Comité des fêtes	200 €
École Privée	(trajets) 4 050 €	Groupement de protection des cultures	522 €
Club de l'Espérance	500 €	Union Nationale des Combattants Vezins	200 €
Association Don du sang	180 €	Vezins Évènements équestres	500 €
Jumelage Football France-Belgique	2 000 €		



Travaux Publics & Particuliers

Terrassement en tous genres
 Assainissements – Voiries – Réseaux divers
 Goudronnage – Enrobés
 Livraison : pierre, gravier, sable

VEZINS – 02 41 64 40 14



28, rue Cheneveau - 49340 VEZINS
 herve.bousseau49@orange.fr
 02 41 64 43 77 - 06 08 64 09 57



Philippe GUERRY

Le Breuil - 49340 Vezins
 Tél. 02 41 62 39 56 - Port. 06 75 20 47 52
 Mail : crealyspaysage@gmail.com

TARIFS COMMUNAUX 2017 - SALLES COMMUNALES

ACTIVITÉS		2017			2018		
		Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles	Salle Principale	Salle annexe	les 2 salles
Associations concours de belote, loto, jeux,	Vezins	115 €	75 €	190 €	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €	330 €	205 €	530 €
Manifestations associatives entrées payantes ou sur cartes	Vezins	310 €	160 €	470 €	310 €	160 €	470 €
	Extérieur	530 €	265 €	790 €	530 €	265 €	790 €
Particuliers et sociétés (réunions prof., repas de famille, de classe...)	Vezins	220 €	125 €	345 €	220 €	125 €	345 €
	Extérieur	275 €	175 €	445 €	275 €	175 €	445 €
Vin d'honneur	Vezins	115 €	75 €	190 €	115 €	75 €	190 €
	Extérieur	330 €	205 €	530 €	330 €	205 €	530 €
Mariage	Vezins	400 €	/	610 €	400 €	/	610 €
	Extérieur	645 €	/	995 €	645 €	/	995 €
Journée supplémentaire	Vezins et Extérieur	150 €	110 €	260 €	150 €	110 €	260 €
1/2 journée supplémentaire	Vezins et Extérieur	75 €	55 €	130 €	75 €	55 €	130 €
Chauffage au-delà de 4 heures	par heure	25 €	20 €	/	25 €	20 €	/
Toute heure débutée sera facturée							
Arrhes mariage		200 €	/	250 €	200 €	/	250 €
Arrhes autres locations		100 €	50 €	150 €	100 €	50 €	150 €

Pour les prestations mentionnées ci-après, les tarifs sont valables pour les années 2017 et 2018.

Caution forfaitaire	700 €
Caution ménage	100 €
Vidéoprojecteur	la journée 30 €
Sono	la journée 30 €
Vidéoprojecteur + sono	la journée 50 €
Écran seul	la journée 20 €

RAPPEL :

Les contrats seront établis au nom du locataire réel. Donc, tous les chèques et attestations d'assurances seront établis au nom du locataire.

Pour les mariages, un bulletin de mariage sera demandé à l'état des lieux de sortie.

Les associations vezinaises ont droit à la gratuité pour leur assemblée générale, y compris avec repas, à condition que la manifestation ne soit à destination que des membres.

Les associations vezinaises ont droit à un tarif réduit par an. Le prêt de la sono et du vidéoprojecteur est gratuit pour les associations vezinaises.

TARIFICATIONS DIVERSES

TABLES ET BANCs	
Lot : 1 table et 2 bancs	5,00 €
Pour chaque lot supplémentaire	2,00 €
CONCESSIONS CIMETIÈRE	
30 ans - 1 m ²	30,00 €
30 ans - 2 m ²	60,00 €
30 ans - 4 m ²	120,00 €
30 ans - caverne	350,00 €
15 ans - columbarium – une plaque non gravée incluse	750,00 €
30 ans - columbarium – une plaque non gravée incluse	935,00 €
Gravure plaque columbarium	la lettre 15,00 €
Dispersion jardin du souvenir – une plaque incluse	50,00 €
FRAIS DE GARDE ANIMAUX ERRANTS	
Forfait de prise en charge	60,00 €
Hébergement journalier	25,00 €
PARCELLE DE JARDIN	
Parcelle de jardin communaux	à l'année 60,00 €

RESTAURANT SCOLAIRE	
Repas enfant vezinais	3,70 €
Repas enfant extérieur	4,55 €
Repas adulte	5,20 €
Inscription non annulée	1,00 € en plus du prix du repas applicable
Inscription tardive	2,00 € en plus du prix du repas applicable
Bris de vaisselle	0,54 €
Bris de couvert	0,50 €

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi en la période scolaire)	
Quotient inférieur à 500 €	0,97 € la demi-heure soit 1,94 € l'heure
Quotient entre 501 et 720 €	1,13 € la demi-heure soit 2,26 € l'heure
Quotient entre 721 et 1 000 € + MSA	1,30 € la demi-heure soit 2,60 € l'heure
Quotient supérieur à 1 001 € et autres régimes	1,40 € la demi-heure soit 2,80 € l'heure

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (Mercredi et période scolaire)						
Quotient Familial	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Sortie	Garde matin et soir
< 500 €	12,50 €	9,50 €	9,50 €	6,50 €	supplément de 3,00 €	0,50 € le ¼ d'heure
501 à 720 €	13,50 €	10,50 €	10,50 €	7,50 €		
721 à 1 000 € et MSA	14,50 €	11,50 €	11,00 €	8,00 €		
> 1 000 €	15,00 €	12,00 €	11,50 €	8,50 €		
Familles extérieures	19,00 €	15,00 €	13,50 €	10,50 €		

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)		
Pour toute l'année scolaire 2016-2017		50 € par enfant
Période 1	du 1 ^{er} septembre au 16 décembre 2016	20 € par enfant
Période 2	du 3 janvier au 7 avril 2017	20 € par enfant
Période 3	du 24 avril au 7 juillet 2017	10 € par enfant

COMMISSION URBANISME - VOIRIE - AGRICULTURE



Vice-Présidente

Marina **DEFOIS**, Adjointe au Maire
Tél. : 06 83 60 15 84
Mail : mdefois@mairie-de-vezins.com

Membres



Fabienne
CHEVALIER



Bruno
MASSON



Jean-René
BARILLÈRE

BILAN TRAVAUX 2016

TRAVAUX RÉALISÉS	COÛT ENGAGÉ
Fauchage de banquettes deux fois l'année	7 167,17 €
Mise en état des trottoirs rue des Landes et création de places de parking	18 673,20 €
Empierrement et pose de drain à l'Étang de l'Uzelière	3 966,18 €
Entretien des chemins (La Gaudechère, Chemin de l'Enclos, Le Bordage Joli, La Crassère, Les Landes de Misère)	8 599,14 €
Arrachage et busage chemin de l'enclos	2 992,71 €
Reprofilage Square de l'an 2000	2 695,68 €
Modification n° 2 du PLU	328,80 €
Aménagement rond-point de Coron	4 194,66 €
Rénovation de l'éclairage public rue des Montées	4 207,00 €
Désherbage vapeur	14 748,86 €

TRAVAUX 2017

Des projets de travaux pour l'année à venir ont pu être étudiés au sein de la Commission Urbanisme et lors des différents conseils municipaux.

La sécurité des citoyens Vezinais étant notre axe de réflexion, nous avons ainsi décidé de poursuivre la remise en état ou la création de trottoirs, la création de places de parking et des aménagements de voirie qui permettront de réduire la vitesse de circulation au sein de la commune. La rénovation de l'éclairage public, l'entretien des chemins et la poursuite du désherbage vapeur seront également effectués.

En fin d'année 2016, les parcelles encore disponibles au sein des lotissements de la Gagnerie et des Jardins sont au nombre de 4. Conformément aux articles R 442-7 et R 442-8 du Code de l'Urbanisme, une convention a été conclue avec la SCCV L'Épiletterie, relative au transfert de la totalité des équipements et espaces communs dans le domaine de la commune de Vezins après réception des travaux du futur lotissement de l'Épiletterie, car la voirie de ce futur lotissement est destinée à être ouverte à la circulation publique.

FISCALITÉ VENTE DE TERRAIN À BÂTIR

Deux réponses ministérielles (n° 91143 et n° 94061) confirment la position de l'administration fiscale selon laquelle il n'est pas possible de bénéficier du régime dérogatoire de la TVA sur marge lorsque le bien revendu n'est pas identique au bien acquis, quant à ses caractéristiques physiques et à sa qualification juridique. Ainsi, en cas de division parcellaire intervenue entre l'acquisition initiale et la cession, ayant entraîné un changement de qualification ou un changement physique telle une modification des superficies vendues par rapport à l'acte d'acquisition, la taxation doit se faire sur le prix de vente total.



COMITÉ DE PILOTAGE DU GROUPE DE TRAVAIL AGRICOLE

Rappel des objectifs de ce groupe de travail :

- À moyen terme: répondre à l'ensemble des attentes locales visant le maintien d'une agriculture dynamique et pérenne
- À court terme: partager les enjeux du territoire, recueillir les attentes locales et mettre en ordre de marche un programme d'action via la constitution d'un comité de pilotage.

Après échanges, il a été proposé la composition suivante:

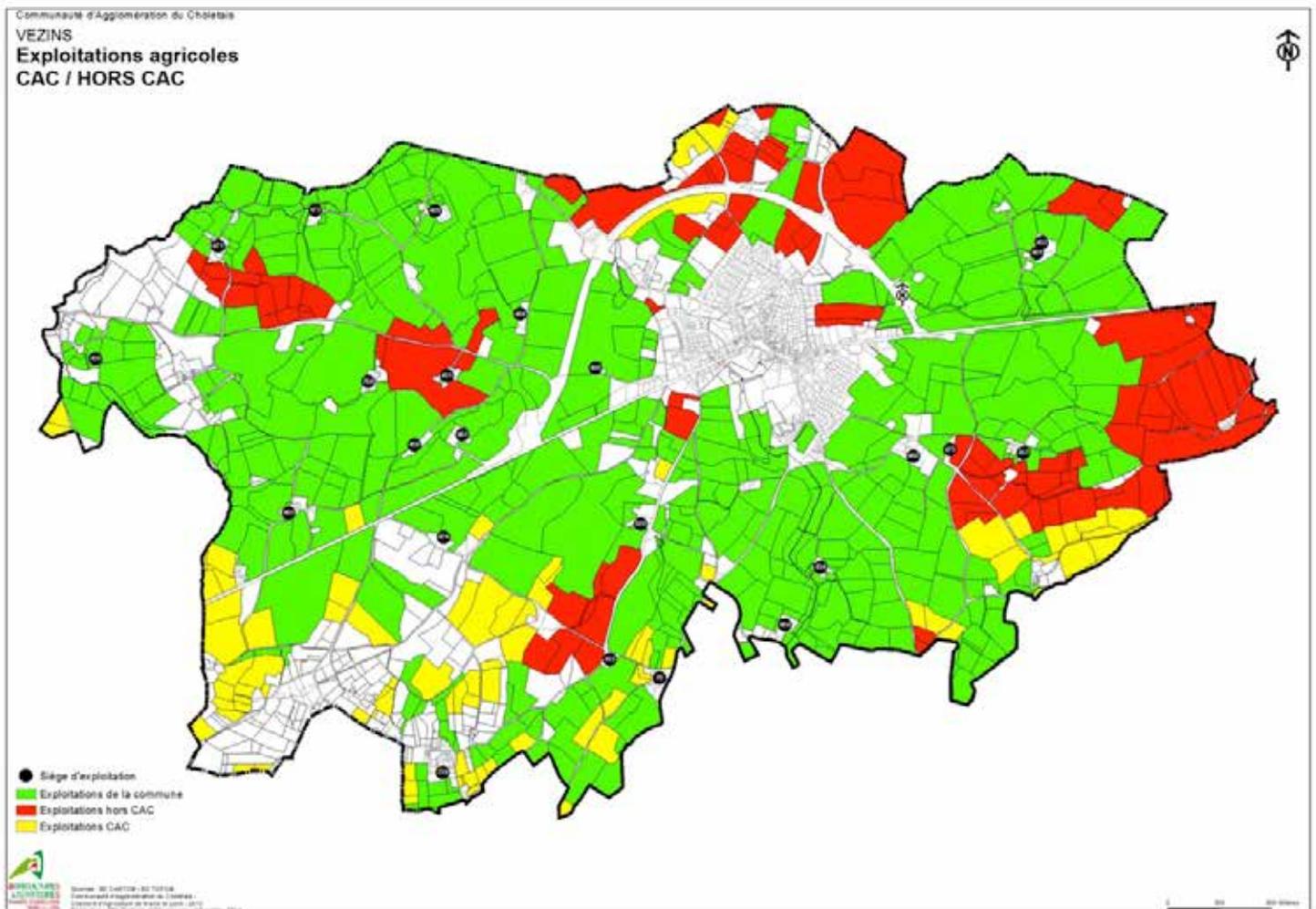
Élu(s), référent(s) agricole(s) communaux, représentant structures cantonales, représentant CUMA, représentant cédants, jeune installé, propriétaire... Le comité de pilotage, dans le cadre de sa mission, sera accompagné par la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire via son antenne le CRDA des Mauges et plus spécifiquement par Justine BAZANTAY.

COMPOSITION VALIDÉE LE 23 MARS 2016	NOM	PRÉNOM
Représentant CUMA	LENOIR	Jean Yves
Représentant élus CAC	BAZIN	Jean-François
Représentant élus CAC	ROCHAIS	Sylvie
Représentant élus de Vezens	DEFOIS	Marina
Représentant élus de Vezens	MASSON	Bruno
Représentant exploitants voisins	REMEAU	Jean-Marie
Représentant exploitants voisins	SOULARD	Mickaël
Représentant futurs cédants	CESBRON	claude
Représentant futurs cédants	CESBRON	Bernard
Représentant futurs cédants	LEGEAY	Gilles
Représentant futurs cédants	LEGEAY	Bernard
Représentant Safer	CHILDEBRAND	Nicolas
Représentant structures	LENOIR	Jean-Yves
Représentant structures	ROCHAIS	Sylvie
Représentant technique CAC	LORIEAU	Stéphanie
Représentants exploitants installés récemment	LEGER	Pierre-Yves
Représentants exploitants installés récemment	MALINGE	Olivier
Représentants exploitants installés récemment	MALINGE	Pierre-Marie
Représentants exploitants installés récemment	ROUTHIAU	Marc-Henri

RAPPEL DE LA CARTE D'IDENTITÉ AGRICOLE DE LA COMMUNE

Du côté de l'activité agricole de Vezens : 46 entreprises exploitent les terres de Vezens, dont 22 ont leur siège sur Vezens. Ces 22 entreprises exploitent 1 177 ha sur les 1 395 ha de SAU de la commune. On y observe la plus petite surface moyenne de la CAC (53 ha contre 71).

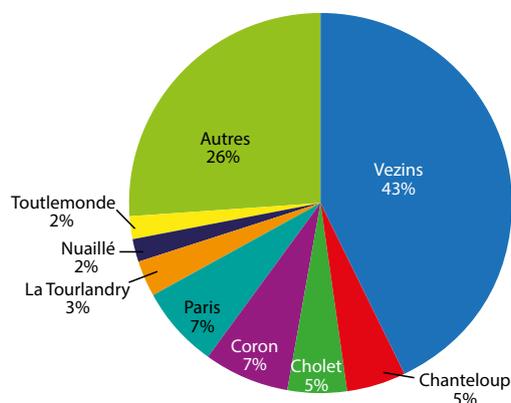
Les 24 exploitants extérieurs ont leur siège principalement sur Chanteloup, Coron et La Tourlandry. Les entreprises agricoles de Vezens ont dans la grande majorité une activité d'élevage essentiellement viande (55 %) puis lait (27 %). Il a été comptabilisé 5 installations depuis 10 ans principalement viande et lait.



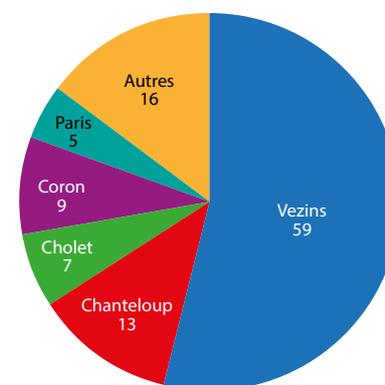
Du côté de la propriété agricole: Le service foncier de la CAC recense 109 propriétaires pour 1 395 ha de la SAU dont 25 sont propriétaires-exploitants. Plus de la moitié des propriétaires

habitent sur Veziens et représentent 43 % des surfaces et 80 % habitent les environs (88). Les propriétaires extérieurs habitent Paris, Lyon, La Possonnière.

Lieu d'habitation des propriétaires (en surfaces)



Lieu d'habitation des propriétaires (en nombre)



LES ENJEUX DU TERRITOIRE

Aujourd'hui: La moitié des exploitations sont dirigées par des plus de 55 ans, ce qui représente 15 exploitants. Ces entreprises sont individuelles.

Demain: A l'horizon 2022, 554 ha sont susceptibles de changer de main, soit 40 %. Au-delà de ce constat, se pose la question du devenir du premier secteur économique communal. C'est pourquoi l'expérimentation d'une gestion concertée et partagée du devenir agricole communal est proposée. Elle s'adresse aux agriculteurs de la commune, propriétaires, élus locaux, porteurs de projets, CUMA et partenaires économiques et techniques.

Cette démarche a pour objectifs de:

- Créer les conditions de travailler au devenir économique de l'agriculture locale;
- Mutualiser les enjeux locaux pour trouver le meilleur compromis possible dans la satisfaction des attentes locales: installation, consolidation d'entreprises existantes, optimisation foncière (échanges parcellaires...);
- Optimiser les conditions d'exercice de l'activité agricole future (entraide – CUMA, foncier – déplacements agricoles...).

Suite au partage du diagnostic en matière de transmission de renouvellement, de consolidation sur la commune, le projet permettra de: construire collectivement (cédants et agriculteurs de la commune) des scénarios d'installation et de consolidation; mobiliser l'ensemble des leviers d'actions en matière d'installation et de mise en relation porteurs de projets / cédants - accompagner les cédants dans la cession-reprise (sécurisation sur différents scénarios de transmission, médiation, évaluation de l'entreprise, écriture du projet...); **à plus long terme**, accompagner les futurs installés et les agriculteurs en place sur une opération concertée d'échanges parcellaires à l'amiable.

Au cours du dernier comité de pilotage, l'ensemble de l'assemblée est d'accord pour travailler en concertation, échanger notamment avec les propriétaires sur les projets d'installation ou de confortation, de travailler sur les outils à la transmission, participer et mettre en œuvre la démarche trisannuelle.

L'élaboration d'une charte pour le bon fonctionnement du

comité et l'articulation avec les autres instances de structures a été validée par le comité et sera signée le 7 février 2017.

Pour informer, la mise en place d'un outil de communication, par exemple « La lettre du comité de pilotage » sera étudiée au cours des réunions de l'année 2017.

La poursuite de mise en place du PLUi au sein de la Communauté d'Agglomération du Choletais

Accord à la Communauté d'Agglomération de poursuivre les procédures d'évolution du Plan Local d'Urbanisme engagées par la commune. Par délibération n° 36/2016 en date du 10 mai 2016, le Conseil Municipal a prescrit la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). À la date du transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Communauté d'Agglomération du Choletais, prévu au 15 décembre 2016, cette procédure d'évolution du PLU engagée par la commune sera en cours pour 2017. L'article L 153-9 du Code de l'Urbanisme prévoit, dans ce cas, que la Communauté d'Agglomération, une fois compétente, puisse achever les procédures engagées par la commune avant la date du transfert de compétence après accord au préalable de la commune concernée. Il est donc proposé au Conseil Municipal de donner son accord à la Communauté d'Agglomération du Choletais pour la poursuite de la procédure de modification n° 2 du PLU engagée par la commune avant le transfert de compétence. Le Conseil Municipal décide de donner son accord à la Communauté d'Agglomération du Choletais pour la poursuite de la procédure de modification n° 2 du PLU engagée par la commune avant le transfert de compétence.

ARRÊTÉ DE CIRCULATION AU SEIN DE LA COMMUNE

Une zone 30 a été instituée dans le centre bourg. Des panneaux d'entrée et de sortie de zone ont été installés en décembre par les agents communaux. La zone concerne les rues suivantes: rue d'Anjou au niveau de La Huttière, rue Nationale au niveau du cimetière, à l'entrée de la rue des Landes, rue du Parc après le carrefour de la rue de l'Épiletterie et de la route de Chanteloup-les-Bois, rue de Cheneveau au niveau de l'auto-école, rue du Chapelet à côté de la pharmacie, chemin du Métreau au lieu-dit Régnier, rue du Moulin et à l'entrée d'agglomération. Cette zone 30 fait l'objet de l'arrêté n° 58/2016.

COMMISSION PATRIMOINE



Vice-Président

Claude **POISSONNEAU**, Adjoint au Maire
Tél. : 06 83 41 36 26
Mail : cpoissonneau@mairie-de-vezins.com

Membres



Arnaud
MURZEAU



Marina
DEFOIS



Franck
ROBIN



Jean-René
BARILLÈRE



Ange
SABATINI

Bonjour,

L'année 2017 sera une année intense et importante pour l'ensemble des Vezinais. Un projet de construction, un projet de mise en accessibilité et un projet de restructuration vont s'ajouter aux travaux de rénovation et d'entretien annuel du patrimoine.

Franck ROBIN a renforcé notre Commission en cours d'année. Merci pour son aide.

LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GENDARMERIE

Le projet d'une nouvelle gendarmerie fait partie des dossiers récurrents. Depuis que la municipalité s'est présentée comme porteuse du dossier, celui-ci fut validé et a connu une évolution rapide pour une mise à disposition des bâtiments en 2018. La construction porte sur un bâtiment administratif et sur huit logements dont 2 T5 + 5 T4 + 1 T3. Suite à un avis d'appel public de maîtrise d'œuvre, le cabinet d'architecte Vettier est retenu comme architecte pour élaborer ce projet d'un montant d'environ 1 500 000 € TTC. La mise en œuvre est encadrée par les services de la gendarmerie avec un premier bail de 9 ans renouvelable. Le financement est à la charge de la commune. Le montant annuel du loyer sera d'environ 90 000 € avec une indexation annuelle basée sur l'indice de l'INSEE. Pour financer cette opération, un budget annexe a été créé sur lequel sera effectué un emprunt. Cela n'affectera donc pas le budget principal de la commune.

LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée, nous devons rendre la mairie accessible, notamment la salle du Conseil et le bureau de poste. Une étude de faisabilité nous propose plusieurs pistes de restructuration de notre bâtiment et nous indique qu'il serait préférable que la salle du Conseil se situe au rez-de-chaussée et d'installer les bureaux à l'étage. Nous profiterons des travaux pour réaménager l'ensemble des bureaux en intégrant au maximum les rangements et en renouvelant le parc informatique. Le montant global des travaux s'élève à 150 000 € TTC.

LA RESTRUCTURATION DES DEUX CLASSES DE PRIMAIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Suite à un nombre d'élèves de plus en plus important, il devenait nécessaire de restructurer les 2 classes de primaire, en supprimant le local informatique et en déplaçant le bureau de la Directrice. Une étude de faisabilité montre un manque important de lumière naturelle.

Les travaux permettront de faire deux classes de dimensions différentes afin de répondre aux besoins des effectifs suivant les années.

Dans un souci d'ordre et de clarté, mais aussi d'entretien et de facilité d'utilisation, nous allons aussi intégrer au maximum les rangements sous forme de mobilier fixe de grande contenance pour les professeurs et de petites contenances pour les élèves. Les salles de classe rénovées ainsi que les autres classes de l'école seront équipées de vidéoprojecteurs avec sonos et d'îlots informatiques.

Ce projet sera élaboré avec la consultation des enseignants de l'école publique et devra être réalisé pendant les vacances scolaires de l'été 2017. Le montant des travaux s'élève à **170 000,00 € TTC**.

Ces deux projets seront conduits par le cabinet d'architecture Tholia suite à un appel d'offres public. Ils seront financés par un emprunt sur le budget communal.

VOICI PAR CHAPITRE LES PRINCIPALES OPÉRATIONS EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT SUR L'ANNÉE 2017

EN FONCTIONNEMENT

- Maintenance (vérifications périodiques des installations électriques, entretien chaudières gaz, maintenance logiciels, copieurs et site internet, maintenance des extincteurs, maintenance des poteaux incendie, maintenance des cloches, de l'horloge et du paratonnerre de l'église, traitement de l'air, contrôles des aires de jeux, maintenance défibrillateur, matériel de cuisine...): **11 100 € TTC**
- Entretien de bâtiments publics (travaux à l'ancien foyer des jeunes, travaux au lavoir rue des landes, divers gendarmerie...): **7 500 € TTC**
- Remise aux normes électriques de l'église: **1 592,14 € TTC**
- Entretien de terrains (Arrachage haies et arbustes aux alentours des salles communales, fleurissement, broyage des bernes, gazon et fertilisation...): **6 000,00 € TTC**

EN INVESTISSEMENT

- Deuxième partie des travaux sur le clocher de l'église: **53 748,59 € TTC**
- École publique (remplacement des préaux, changement du chauffage dans les classes maternelles et achats divers mobiliers): **24 147,80 € TTC**
- Cantine-périscolaire (aménagement acoustique + 1 réfrigérateur + remplacement du chauffe-eau + meubles de rangement): **19 000 € TTC**
- Salle Annexe (vidéoprojecteur + sono + point d'eau dans WC): **4 915 € TTC**
- MCL (matériel de nettoyage): **350 € TTC**
- Mairie (une relieuse): **450 € TTC**
- Bibliothèque (mobilier): **1 624 € TTC**
- Maison des associations (chaises pliantes): **500 € TTC**
- Atelier communal (réfection des gouttières): **3 005 € TTC**
- Remise en conformité de tous les bâtiments de la commune suite au passage de la commission de sécurité: **7 812,98 € TTC**
- Divers (locatif 9 rue d'Anjou, lavoir des poteries, cabane de l'étang de l'Uzelière, ancien foyer des jeunes, WC sous-bois...): **4 721 € TTC**

Espaces verts :

- Seconde partie des travaux d'aménagements des massifs: **16 594,75 € TTC**
- Engazonnement et création d'une lice en bois suite à l'arrachage des haies et arbustes, aménagement des jardinières sur la commune, achats de vivaces, création d'une lice au Moulin Rivet.
- Aménagement des jardins communaux et à la Coulée des Douves: **26 550 € TTC**
- Achat de matériels (tondeuse, débroussailluse, coupe bordure, perceuse sans fil...): **2 550 € TTC**

Toute la Commission Patrimoine vous souhaite une heureuse année 2017.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

ANIMATION - COMMUNICATION



Vice-Présidente

Nadia **BOUHATMI**, Adjointe au Maire
Tél. : 06 83 60 80 16
Mail : nbouhatmi@mairie-de-vezins.com



Michel
PORTAL



Liliane
TIJOU



Franck
ROBIN



Marylène
COTTENCEAU

Membres

Chères Vezinaises, Chers Vezinais

L'année 2016 s'est achevée, 2017 arrive... déjà!! Que les années défilent vite...

Durant cette année 2016, il s'est passé quelques animations sur notre commune. La Fête de la Musique pour sa 6^{ème} édition le 8 juillet qui fut malheureusement gâchée par une pluie d'orage et a donc fait fuir les spectateurs et les musiciens plus tôt que prévu. Bien dommage quand on voit que les membres du Comité des Fêtes et les bénévoles préparent cette manifestation avec beaucoup de dévouement et de plaisir depuis de longs mois et qu'ils ne sont pas récompensés de leur investissement. Merci à eux de faire « bouger » les vezinais lors de cette soirée. Je les remercie également d'avoir organisé pour la 2^{ème} édition, l'arbre de Noël à nos écoliers qui fut encore très apprécié.

Le 26 novembre dernier, notre Commission a convié les bébés nés en 2014 et 2015, soit 37 bambins, avec leur famille afin de découvrir la construction d'un hôtel à insectes qui leur était dédié. Il fut réalisé par une vingtaine d'enfants de la périscolaire et

4 membres du club de l'Espérance. Un très bon partenariat intergénérationnel qui fut enrichissant pour tous et qui ne demande qu'à se refaire; les enfants ayant beaucoup aimé les conseils de ces papys et mamies.

Toutefois, nous sommes déçus du faible taux de participation. Sur 37 invitations adressées aux familles, seules 7 ont répondu présentes pour partager ce moment de convivialité. Nos remerciements vont aux bénévoles du Club de l'Espérance, aux enfants "apprentis" pendant 3 matinées, à Krystell et Alexandra, animatrices à la périscolaire et bien sûr aux familles qui ont répondu présentes. Les vezinais peuvent découvrir cette belle création près de l'aire de jeu situé à la Coulée des Douves.



Cette année, nous souhaitons mettre un terme aux concours illuminations et maisons fleuries afin d'innover. Nous avons donc lancé un concours photos sur le thème « Vezins, paysages d'hier et d'aujourd'hui » ouvert à tous les vezinais. Seulement 3 personnes ont joué le jeu; Monsieur Jean-Marie POINEL est l'heureux gagnant et a été récompensé d'une carte cadeau du magasin Cultura, lors des vœux du Maire.

Pour 2017, nous ferons une matinée citoyenne le 1^{er} avril (désherbage et nettoyage dans quelques rues de la commune). Les vezinais, adultes et enfants, qui se seront inscrits se verront offrir un apéritif dînatoire, à la salle Annexe, à l'issue de leurs efforts. Nous vous communiquerons plus d'informations à ce sujet dans notre prochaine gazette et sur notre site internet.

Les membres de la Commission Vie Associative et Culturelle vous souhaitent une excellente année 2017.



Vice-Président

Michel **HERVÉ**, Adjoint au Maire
Tél. : 06 83 60 29 03
Mail : mherve@mairie-de-vezins.com



Liliane
TIJOU

Membres



Marylène
COTTENCEAU



Véronique
LOPÈS

Chers Vezinois et Vezinaises,

La Commission Sociale se réunit une fois par mois ou plus si nécessaire. Le but de ces réunions est d'analyser les difficultés de certaines personnes résidant sur la commune à leur demande ou signalement des services sociaux (factures d'eau, énergie, banque alimentaire) en accord avec le CCAS.

La Commission Sociale a organisé le repas des aînés offert par le CCAS. Cette année, 103 personnes ont participé dont 5 serveurs, quelques élus et 2 musiciens. Le repas était préparé par le restaurant « le Lion d'Or ». Nous avons accueilli six nouveaux participants âgés de 70 ans qui sont venus rejoindre le groupe.



Nos doyens ont été honorés lors de cette journée: Madame Marie de Terves et Monsieur Joseph CESBRON (La Garenne). L'après-midi a été animée par « Dancing Musette ».

Remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.



CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Plusieurs aides ont été distribuées pour paiement de factures (eau, EDF).

AIDE ALIMENTAIRE

Cinq familles en ont bénéficié. 994,70 kg de produits ont été distribués pour le premier semestre 2016, soit un coût pour la commune de 132 euros.

Nous fournissons des téléphones alarmes suivant disponibilité. Actuellement, il en reste un à disposition. Pour l'achat de ces téléphones, des aides existent. Il faut en faire la demande auprès des assurances complémentaires.

Pour toutes les aides spécifiques (conciliateur, service juridique, service public de maintien à domicile), veuillez vous adresser en mairie.

TRANSPORTS SOLIDAIRES

Mis en place depuis le 3 février 2014. Nous avons actuellement 25 bénéficiaires d'inscrits et 8 chauffeurs bénévoles. Cette année, l'ensemble de nos chauffeurs ont parcouru 1955 km pour 63 sorties.

Remerciements à ces personnes pour leur investissement. Elles se réunissent 1 fois par trimestre pour établir les plannings dans une ambiance conviviale et sympathique.

La Commission Sociale et le CCAS vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.



COMMISSION VIE SCOLAIRE



Vice-Président

Arnaud **MURZEAU**, Adjoint au Maire
Tél. : 06 83 60 07 30
Mail : amurzeau@mairie-de-vezins.com



Valérie
CHOIMET



Linda
DEROUINEAU



Séverine
BERTRAND



Marylène
COTTENCEAU

Membres

PETIT RETOUR SUR 2016...

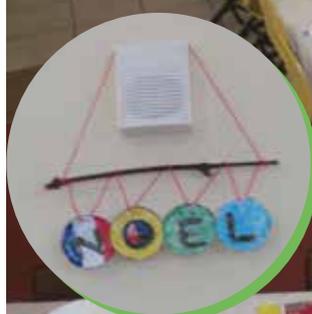
Des travaux de mise aux normes accessibilité ont été effectués à l'école publique. Nous en avons également profité pour refaire quelques aménagements au niveau de la maternelle (création de rangement dans les salles de sieste et de préparation, aménagement des points d'eau avec la suppression de lavabos et la création d'une douche).

En 2017, de nouveaux projets seront réalisés. Comme évoqué ci-dessus, après les aménagements de l'école maternelle, place au bâtiment des classes primaires. Une réorganisation complète des locaux avec la création de rangements se fera pendant la période estivale. Les enseignants ont été consultés pour ce projet afin de définir les besoins et attentes de chacun.

Côté cantine, suite aux augmentations des effectifs, un réaménagement plus équilibré des services a été effectué. Nous avons également lancé des études acoustiques afin de rendre la salle de restauration plus agréable.

Le marché de notre prestataire de restauration scolaire prend fin cette année. Un nouveau marché d'appel d'offres va être lancé, afin de répondre au mieux aux attentes des usagers. Un questionnaire leur sera envoyé en début d'année.

Les membres de la Commission Scolaire vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2017.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Maxime CHAILLOU	14 janvier 2016
Eléna LARAVINE	3 février 2016
Maylan LE CUNFF	4 mars 2016
Charline FARDEAU	20 avril 2016
Adam BELHACEN	28 mai 2016
James SERIAT	5 juin 2016
Lilou HAMELIN	8 juillet 2016
Noé CROSLAND	12 juillet 2016
Léo CESBRON BOUVIER	15 juillet 2016
Léo NUSSBAUMER	16 août 2016
Léna ANDORIN BOIN	9 septembre 2016
Juliette DANIEL	21 septembre 2016
Ambre LOUCHART	6 octobre 2016
Jules LEMAIRE	13 octobre 2016
Louna JAMBU	16 octobre 2016



NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous êtes arrivés sur Vezins depuis peu ou si vous venez d'arriver, n'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie.



MARIAGES

Herveline SAUPIN et Cyrille COSSARD	14 mai 2016
Sabrina CHARLERY et Philippe TURLAIS	9 juillet 2016
Huiyan SHEN et Pierre CHEVALIER	23 juillet 2016
Brunella CHESINI-NOËL et Ludovic PARAUD	13 août 2016
Allison CESBRON et Damien GOURDON	3 septembre 2016
Anaïs DUBOIS et Damien BARONNIE	23 septembre 2016
Nicolas GEINCHELEAU et Dina NASCIMENTO DOS SANTOS	1 ^{er} octobre 2016
Rodolphe DELABRE et Laurie-Anne TEMPLIER	26 novembre 2016



DÉCÈS

Marcel MERLET	22 janvier 2016
Nicolas BERNARD	5 février 2016
Claudie BOUSSEREAU	1 ^{er} mars 2016
André MASSON	15 avril 2016
Jeanne BOUTIN	2 mai 2016
Jeannine MERLET	16 mai 2016
Michel BODIN	20 mai 2016
Edmond PERROCHON	8 juin 2016
Gérard OUVRARD	23 août 2016
Joèle GUILLOUX - VAN VOOREN	27 septembre 2016
Jeannine PHILIPPE	30 octobre 2016
René VALLEAU	8 décembre 2016

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Pièces à fournir

- Deux photos récentes prises chez un photographe
- Pour une première demande: la copie intégrale de l'acte de naissance
- Pour un renouvellement: la carte d'identité et la date, le lieu de naissance et prénoms des parents.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, avis d'imposition, facture EDF, France Télécoms...) datant de moins de 6 mois.
- La déclaration de perte ou de vol le cas échéant.
- Pour la demande de carte d'identité: 25 € en timbres fiscaux en cas de non-présentation de l'ancienne CNI, périmée ou non.



PASSEPORT

Le passeport biométrique est délivré dans le département du Maine et Loire. Seules certaines communes sont habilitées à recevoir les demandes de passeport dont Cholet et Vihiers. Validité du passeport: 10 ans

SITE INTERNET

N'hésitez pas à nous faire part de vos informations et manifestations que vous souhaiteriez y faire paraître, après validation de la Commission de la Communication : www.mairie-de-vezins.com



RECENSEMENT CITOYEN > OBLIGATOIRE



QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités :

Par internet :

- 1 - Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants: pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique "Catalogue des services", cliquez sur "Les démarches", puis, dans la zone "Recherche" tapez "Recensement citoyen en ligne".
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À la Mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants: pièce d'identité et livret de famille.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (*Journée Défense et Citoyenneté*) veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'ANGERS (0244012050) ou le CSN via le formulaire de contact sur www.defense.gouv.fr/jdc

RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroule à Veziens du 19 janvier au 18 février 2017.

Se faire recenser est un acte citoyen, un acte civique, utile à tous.

Un agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Voici les 3 agents recenseurs recrutés par la commune :

Merci de leur réserver un bon accueil.



Brigitte
GABET



Sylvie
VERGNAULT



Florian
GUESDON

L'agent recenseur vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser sur internet. Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas vous faire recenser en ligne, l'agent recenseur vous remettra le questionnaire papier. Vous devrez le

remplir et l'agent recenseur reviendra chez vous le récupérer à un moment que vous aurez convenu ensemble.

Toutes les informations personnelles que vous communiquerez lors du recensement sont protégées. L'INSEE traite ces données de manière anonyme.

Votre participation est essentielle pour l'avenir de la commune. Merci pour votre coopération.

Pour plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr



ÉLECTIONS 2017

Les prochaines élections présidentielles et législatives se dérouleront les jours suivants :

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017

2nd tour : dimanche 7 mai 2017

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017

2nd tour : dimanche 18 juin 2017

Pour participer à une élection, vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale. À Veziens, il n'existe qu'un seul bureau de vote : pour 2017, il se trouvera à la Maison des Associations, place du Général De Gaulle. Pour voter, vous devez impérativement vous munir d'un justificatif d'identité.

LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au Tribunal d'Instance ou auprès des autorités consulaires.

NOUVEAU : mise en ligne du formulaire de vote par procuration

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée.

<https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa14952.do>



EIRL Fruchaud Jerome
1 route des bois
49340 Veziens
www.id2services.fr

Tel: 06-50-66-05-97

- Dépannage informatique à domicile
- Vente de PC de qualité professionnelle
- Location vidéoprojecteurs, petites sonos ...
- Wifi entre deux bâtiments
- Réparation électronique



Devis et déplacement gratuits 15km autour de Veziens
Prêt de matériel possible durant la réparation*



*Selon disponibilité du matériel de prêt

RÈGLEMENT

« ACCÈS AUX CHEMINS DE RANDONNÉES »

Par arrêté n° 6/2012 en date du 19 janvier 2012, la circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur les voies de la commune :

- chemin rural dit Vieux chemin Cholet
- chemin rural n° 2 dit de l'Espronnière
- chemin rural n° 5 dit de la Grenauderie
- chemin rural n° 11 de Reigner à la Gâterie
- chemin rural n° 13 du Plessis Breton
- chemin rural n° 23 dit des Blouères et des Nouettes
- chemin rural n° 24 dit de la Verrerie
- chemin rural n° 26 dit de la Pariserie
- chemin rural n° 27 dit de la Limonière

- chemin rural n° 28
- chemin rural n° 29 dit de la Marminière
- chemin rural n° 30 dit de la Bâte
- chemin rural n° 31 dit des Foulons
- chemin rural n° 32 dit de la Charonnière
- chemin rural n° 34 dit de la Seigneurerie
- chemin rural n° 36 dit du Fortrat
- chemin rural n° 37

Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ou à des fins professionnelles d'exploitation et d'entretien des espaces naturels desservis.

ENCOMBRANTS

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (appareils ménagers et autres) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les employés communaux procéderont au ramassage :



Le vendredi 28 avril 2017
Le vendredi 28 juillet 2017
Le lundi 27 novembre 2017

RAPPEL

Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité, ni moyen de locomotion.

PRESSE LOCALE

Le Courrier
de l'ouest

Le Courrier de l'ouest

M. **GUIBERT** Dominique ☎ 06 25 26 13 35

Adresse mail : dominique.guibert3@free.fr

ouest
france

Ouest France :

Mme **GAUTHIER** Fabienne ☎ 02 41 46 01 98 / 06 70 40 94 10

Adresse mail : fabienne.gauthier49@gmail.com

Pour annoncer vos évènements
(assemblées générales, concerts, animations),
pensez au site internet : **www.infocale.fr**

Au Jardin Fleuri
Maison Tijou - Papin
Toutes compositions florales
Art funéraire
☎ 02 41 30 60 49
70, rue Nationale - 49120 CHEMILLÉ

POMPES FUNEBRES PRIVEES
Maison TIJOU - PAPIN

- Organisation d'obsèques
- Retour à domicile
- Transport de corps
- Chambre funéraire

70, rue Nationale - 49120 CHEMILLÉ
☎ 02 41 30 60 49



CETTE ANNÉE, L'ÉCOLE DE L'EVRE VOYAGE...

Depuis la rentrée, les cinq classes de l'école travaillent sur le thème « **voyage autour du Monde** ».

À chaque période, un nouveau continent est exploré à travers ses paysages, ses peuples, ses traditions... Les familles sont invitées à participer à la vie de la classe en venant faire découvrir quelque chose de leur région ou pays d'origine (des photos, une recette...).

Le projet musique des GS/CP et CE1/CE2 accompagne également ce thème en faisant découvrir aux enfants les musiques du Monde.

En mars, avec l'aide financière de l'APEC, nous ferons venir l'association Planète Mômes qui proposera deux animations sur les peuples du Monde, l'une adaptée aux enfants de PS au CP et l'autre pour les CE/CM.

Les élèves des classes de GS au CM2 suivent aussi **le Vendée Globe** et ont particulièrement soutenu le bateau de Tanguy De Lamotte jusqu'à son abandon. Ils ont été touchés par son investissement au service de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque et ont proposé que l'école récolte aussi de l'argent pour cette cause. Nous avons donc décidé de donner une partie des bénéfices du Marché de Noël à l'association.

La classe des Petites et Moyennes Sections a renouvelé son partenariat avec la bibliothèque dans le cadre du **Voyage Lecture** sur le thème « animalivres » pour cette année. Les enfants sont déjà allés deux fois à la bibliothèque pour découvrir la sélection proposée. Ils vont explorer les 11 livres durant toute l'année en classe et avec leur famille, et choisiront leur livre préféré qu'ils présenteront lors du « Partage Lecture ».

CÔTÉ SPORT

les CM2 sont allés du 5 au 16 décembre 2016 à Ribou pour découvrir des activités telles que le tir à l'arc, l'escalade, le VTT... Ils feront aussi du golf à partir du mois de mars et participeront au Rallye de la Mobilité qui se déroulera à Cholet.

Les activités de natation proposées aux CE1-CE2-CM1 se sont terminées le 14 décembre et les séances de patinoire auront lieu pour les GS-CP-CE1 de mars à mai 2017.

Deux rencontres sportives inter écoles sont également au programme :

- le cross des cycles 2 et 3 à Trémentines le 22 mars
- la rencontre maternelle à Nuaille le 1^{er} juin.

DATES À RETENIR

Un après-midi « Portes Ouvertes » aura lieu comme chaque année en mars (probablement le 10 mars, date à confirmer).

Vous pourrez prendre des informations sur notre blog :

<http://passerelle.ac-nantes.fr/evre-vezins/>

La fête de l'école aura lieu le samedi 24 juin prochain à la MCL.



APEC

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Communale remercie toutes les personnes qui ont participé à la **Boum Fluo** des enfants le dimanche 16 octobre 2016. Les enfants ainsi que les parents ont pu danser sur des rythmes ensoleillés à travers différentes chorégraphies proposées par DJ Jems.

La réalisation de **citrouilles d'Halloween** pendant les vacances de Toussaint a mobilisé un maximum d'enfants et de parents, soit 80 % des familles et a permis de faire voter les enfants sur leurs arts appliqués en privilégiant leur sensibilité sans rentrer dans une compétition: l'association remercie grandement les enseignantes pour leur bienveillance en mettant en avant la réussite des élèves.



Un autre temps fort sera la participation au **Festival du Jeu** le 1^{er} avril (non non, ce n'est pas un poisson ☺) à la salle Omnisports de Vezins en co-organisation avec l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, le Centre-Social Chloro'fil et le Comité Des Fêtes de Vezins afin de partager un moment convivial intergénérationnel.

En plus du cadre hors scolaire, l'association accompagne financièrement une partie du projet pédagogique de l'école de l'année scolaire 2016-2017, sur le thème "**Voyage autour du Monde**", en prenant en charge la totalité de l'intervention de la structure "Animation Planète Mômes" lors de la journée du 30 mars prochain.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

de l'association a voté ses nouveaux statuts ainsi que son nouveau règlement intérieur afin que celle-ci soit en adéquation avec le futur projet associatif de 2017, en lien avec le projet d'école. Ce qui permet aussi de rappeler que le bureau de l'association, voté lors de son assemblée générale du jeudi 29 septembre 2016, se compose actuellement de six personnes:

Présidente: Anne-Claire FRANQUET

Trésorier: Fabien PLANA

Secrétaire: Jérémy GUIBERT

Vice-Présidente: Ludivine CESBRON

Trésorier Adjoint: Nicolas BERGER

Secrétaire Adjointe: Christelle BORDREAU

L'association compte environ 65 % de familles adhérentes fréquentant l'école publique. Elle reste aussi sensible aux besoins des familles non adhérentes afin de pouvoir répondre aux attentes les plus larges et surtout de partager des moments forts avec les enfants hors temps scolaire.

Après ces fêtes de fin d'année, l'association propose une vente de fouaces au mois de janvier/février. Les parents seront naturellement prévenus à travers les cahiers de liaison de leurs enfants. La vente ne sera pas exclusivement réservée aux parents de l'école publique mais proposée à l'ensemble des vezinois; les informations nécessaires seront affichées dans la commune en début d'année.

DAD
informatique.com
☎ 02 41 555 661
Alexandre Doineau
3 rue du Breuil Lambert - Nuaille

Dépannage Formation Installation

269€ à partir de

à partir de 59€

LIVRAISON OFFERTE

ÉCOLE PRIVÉE



Les enfants de l'école ont préparé Noël

Ils ont décoré les classes avec 3 couleurs : blanc, rouge et vert.

Des ribambelles d'étoiles et de sapins ont été accrochées aux fenêtres et au portail de l'école...



Les élèves de CM2 ont rencontré Monsieur LARGEAU, Directeur du Collège de Maulévrier, qui a répondu aux questions concernant le collège. Ces mêmes élèves sont allés au Collège de la Salle de Vihiers pour vivre une matinée avec des élèves de 6^{ème} afin d'appréhender sereinement la prochaine rentrée scolaire.

Au mois de janvier, les CM1/CM2 se sont rendus pour 2 semaines à RIBOU : le matin, ils étaient en classe pour les activités pédagogiques et l'après-midi, ils ont profité des sports de plein air : tir à l'arc, course d'orientation, observation des oiseaux.



Les séances de natation pour la classe de CE1/CE2 sont maintenant terminées.

Tous les enfants de l'école sont allés à la MCL pour une séance de cinéma suivie d'un goûter organisés par le Comité des Fêtes.

Très belle année 2017

APEL

En ce début d'année, l'école Saint Joseph et les associations APEL et OGEC vous souhaitent une très bonne année 2017.

Le mois d'octobre a vu le renouvellement du bureau de l'APEL puisque Nathalie MERYET est la nouvelle secrétaire.

Depuis la rentrée, plusieurs manifestations se sont déjà déroulées :

La fête de rentrée qui a permis de découvrir le thème de l'année pour l'école : la musique autour du monde.

La « Disco de Noël », qui s'est déroulée le vendredi 3 décembre à la MCL. Parents, grands-parents, amis... se sont déplacés pour écouter les enfants chanter, suivi d'un repas fouaces servi par « Les Saveurs d'Antan » de Melay.

Nous avons rencontré un fort succès avec environ 200 personnes qui avaient réservé leur repas. Et pour clôturer cette soirée, tout le monde s'est amusé en dansant sur les différentes musiques du DJ.

Notez dès maintenant les dates des prochaines manifestations organisées par l'APEL :

Concours de Palets : le vendredi 3 février à la MCL. Inscription à partir de 20h, début du tournoi à 20h30. Ouvert à tous, restauration sur place (sandwichs, frites...) - palets non fournis.

LOTS : du 1^{er} au 3^{ème} : cochon détaillé + vin - du 4^{ème} au 40^{ème} : cochon détaillé.

Marché de printemps : dans le centre bourg ouvert à tous les Vezinais. La date sera communiquée ultérieurement.

Kermesse : le samedi 17 juin à la MCL. Défilé des enfants en début d'après-midi place du Général de Gaulle puis spectacle à 15h00 et ouverture des stands à 16h00 avec de multiples jeux : pêche à la ligne, châteaux gonflables... Buvette, frites et repas chaud le soir (à réserver un peu avant la Kermesse).





Chers parents, enfants, partenaires...

La Commission Scolaire et l'équipe d'animation vous souhaitent une très bonne année 2017. Cette nouvelle année sera une fois de plus remplie de projets, d'activités pour vos enfants. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et de vous associer dans la réalisation de nos actions.

UN PETIT RETOUR SUR L'ANNÉE 2016

L'accueil périscolaire et extrascolaire de Vezins a vu ses chiffres de fréquentation exploser. Face à cette évolution, le personnel encadrant adapte au mieux leur planning pour répondre à la demande des familles. Cependant, l'équipe d'animation doit respecter le nombre de places attribuées sur l'agrément délivré par les services DDCS et de la PMI. Ce qui explique malheureusement que nous sommes parfois contraints de refuser certains enfants à nos services.

Ainsi, afin d'assurer la sécurité physique et affective des enfants mais aussi de permettre à l'équipe de professionnels d'anticiper et d'organiser l'accueil périscolaire et extrascolaire, nous attirons donc votre attention sur l'importance d'anticiper l'inscription ou la désinscription de vos enfants à nos services.

DATES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2017

- Du 13 au 17 février
- Du 10 au 14 avril
- Du 10 au 28 juillet
- Du 21 août au 1^{er} septembre
- Du 23 au 27 octobre 2017



INFOS

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter notre règlement intérieur, nos programmes détaillés et notre dossier d'inscription sur :

www.mairie-de-vezins.com

Nous restons également disponibles :

☎ 02 41 64 94 65

✉ enfance.vezins49@orange.fr

📍 10 rue du parc 49340 VEZINS



Philippe GUERRY
Le Breuil - 49340 Vezins
Tél. 02 41 62 39 56 - Port. 06 75 20 47 52
Mail : crealyspaysage@gmail.com

Hôtel Restaurant

8 rue Nationale – 49340 VEZINS
Tél. : 02 41 64 40 06 – Fax : 02 41 64 90 50
www.lion-dor.fr

TENNIS ENTENTE



VEZINS - CHANTELOUP LA TOURLANDRY

Cette saison, nous avons engagé en championnat: 3 équipes hommes, une équipe femmes en entente avec Chemillé, une équipe garçons 13/14 ans, une équipe filles 15/18 ans en entente avec Chemillé.

Pour rappel, les entraînements des 3-12 ans se déroulent les lundis, mercredis et vendredis après-midi avec Bernadin JOSEPH à Vezins. Les cours des deux groupes adultes sont le jeudi soir avec Claude DENIEAU à La Tourlandry.

Nous organisons un « après-midi crêpes » le dimanche 5 février 2017 avec diverses animations à la salle Omnisports de Vezins. Durant cette journée, nous donnerons l'occasion aux parents de montrer à leurs enfants toute l'étendue de leurs talents tennistiques.

Un tournoi de double aura lieu le samedi 1^{er} juillet à Vezins.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au club sur notre site : www.entente-tennis-vezins.clubeo.com ou nous contacter en envoyant un message à : esvezinsct@gmail.com.



ETOILE CYCLISTE VEZINS - CHANTELOUP



L'année 2016 s'est terminée après l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à Chanteloup-les-Bois le 19 novembre. La randonnée pédestre nocturne gratuite du 10 décembre dernier organisée par la Fédération Pédestre des randonnées a permis de découvrir Angers avec ses illuminations.

Le club compte actuellement 39 membres, cyclotouristes, vététistes et marcheurs.

Si vous êtes intéressés pour y adhérer, vous serez les bienvenus.



JUMELAGE FOOTBALL FRANCO/BELGE



L'association du jumelage a clôturé l'année 2016 avec la soirée du 10 décembre, sous le signe du soleil réunionnais.

Cette année encore, vous étiez nombreux à y participer. Nous vous remercions de votre présence et comptons sur vous le 9 décembre.

Nous vous rappelons que cette année, ce sont nos amis belges qui viennent nous rejoindre pour le week-end de la Pentecôte les 3 et 4 juin.

Nous comptons sur vous pour fêter ce 40^{ème} anniversaire comme il se doit!

Les inscriptions se font auprès de Laura CHARLOS :

laura.charlos@gmail.com.

Dernier rappel: Nous avons besoin de récupérer des photos du jumelage depuis son début. Si vous en avez, merci de les envoyer par mail à laura.charlos@gmail.com ou de les déposer chez Thierry CHARLOS afin qu'on puisse en faire des copies!

*Tout le bureau du jumelage vous offre
ses meilleurs vœux pour 2017.*

DATE À RETENIR POUR 2017

Dimanche 23 avril

à Chanteloup-les-Bois : randonnée annuelle du club.

Le Club vous souhaite à tous une très bonne année sportive.



ENTENTE SPORTIVE TOURLANDRY - VEZINS - CHANTELOUP

La saison arrive déjà dans sa 2^{ème} partie et différentes manifestations ont déjà été organisées.

Nous avons commencé cette saison par notre premier TOURNOI DEVRED qui a réuni près de 320 enfants de 10 à 13 ans, le samedi 10 septembre 2016. Merci à tous ceux qui ont participé à cette superbe journée (voir la photo). Comme tout le monde était satisfait, nous remettons à nouveau le trophée en jeu le samedi 9 septembre. Venez nombreux soutenir nos jeunes footballeurs et footballeuses.



Avec 198 licenciés à ce jour, le club en est déjà à sa 3^{ème} année. Nous accueillons actuellement 90 enfants de 6 à 13 ans. Merci à toutes les personnes qui participent aux entraînements avec

Alain DEBELLY, ainsi que tous les dirigeants qui s'occupent des équipes le samedi. Nous accueillons de plus en plus de jeunes, et de nouveaux dirigeants seraient les bienvenus.

Les adolescents de 14 à 17 ans jouent dans le groupement COLLINE ÈVRE qui regroupe les jeunes des clubs de Trémentines, Saint-Georges des Gardes et ESTVC. Nous avons actuellement 21 jeunes d'engagés dans les deux catégories pour un total de 4 équipes.

Concernant les équipes seniors, notons l'arrivée de Fred LEJEAN comme nouvel entraîneur des deux équipes. Cette année, nous n'avons pas réussi à composer 3 équipes seniors par manque d'effectif. Nous espérons pouvoir refaire une 3^{ème} équipe la saison prochaine.

Nous n'oublions pas notre équipe Loisir qui évolue le vendredi soir pour son plus grand plaisir.

MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2017

- Bal du Foot le samedi 11 mars à la MCL de Vezins
- Tournoi de l'Ascension le jeudi 25 mai
- Assemblée Générale le vendredi 9 juin
- Tournoi U11/U13 : Trophée DEVRED le samedi 9 septembre
- Concours de Palets le vendredi 3 novembre

N'hésitez pas à venir consulter notre site pour plus d'informations : estvc.footeo.com

Pour nous contacter :

Le Président : M. Vincent GOURICHON ☎ 06 38 53 92 79

Le Secrétaire : M. Emmanuel CHALOPIN ☎ 06 32 86 86 53

Courriel : estvc.secretariat@gmail.com



Le bureau se compose de 11 membres cette année avec l'arrivée de Lolita GRENOUILLEAU.

Président : Vincent GOURICHON

Trésorier : Sébastien LEMASSON

Secrétaire : Emmanuel CHALOPIN

Responsable École de foot : Anthony LAROCHE

Membres actifs : Christophe LECORRE, Freddy BOUTIN, Charlie MENARD, Martin PORTAL, Stéphane PEOT, Xavier AGAT, Lolita GRENOUILLEAU.



LA GAULE VEZINAISE

La saison de pêche s'est terminée le 31 octobre 2016. À partir de cette date, il est formellement interdit de pêcher aux étangs de la Coulée des Doves ainsi qu'à l'UZELLIÈRE (laissons tranquille nos poissons pour la reproduction).

La journée truite a réuni 68 pêcheurs au lieu de 103 l'année précédente. Nous pensons que le mauvais temps y est probablement pour beaucoup.

La journée détente, pour sa première année, a remporté un vif succès. Vente de 44 plateaux-repas (adultes et enfants) préparés par Le Lion d'Or. Les diverses activités proposées l'après-midi (tarot, belote, pétanque, palets sur cible), sans oublier la pêche gratuite, ont été bien perçues. Grâce à la convivialité de cette journée, de nouveaux membres sont prêts à rejoindre notre équipe dans l'association.

DATES À RETENIR POUR 2017

- **Assemblée Générale :**
le samedi 11 février 19h00 à la Maison des Associations
- **Journée truite :** 18 mars
Nous prévoyons pour cette année une nouvelle activité :
- **Un vide grenier**, qui aura lieu dimanche 19 mars.
- **Journée détente :** en septembre, jour à définir

Pour nous contacter par courriel : gaulevezinaise@outlook.fr

*Tous les membres de l'association vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2017.*





CERCLE BEL AIR

Pour l'année 2016, le Cercle Bel-Air a compté 143 sociétaires. Un pique-nique offert par le bureau a réuni 70 adhérents et a permis de passer une journée agréable. 28 équipes ont participé au concours de belote le 19 novembre dernier.

TRAVAUX RÉALISÉS

- Réfection de la grande salle :
 - peintures des murs et des plafonds
 - changements des convecteurs électriques
- Réalisation d'un préau
- Ouverture d'une baie àalandage

PRÉVISIONS 2017

- Réfection du parking avec stationnement et terrain de pétanque.

DATES À RETENIR

- **L'Assemblée Générale** se tiendra le 18 février à partir de 17h30 et sera suivie du partage de la Galette des Rois.
- **Concours de boules de fort** 1 joueur / 1 non joueur, du 14 janvier au 14 mai
- **Palet sur cible** du 14 janvier au 14 mai
- **Concours de belote** le 18 novembre



Vous êtes tous les bienvenus au Cercle Bel-Air. N'hésitez pas à rencontrer les membres du bureau afin de découvrir le jeu de boule de fort.

Le Cercle Bel-Air vous souhaite une très bonne année 2017.

GYM DÉTENTE / DOUCE

L'association GYM de Veziins est composée de 2 groupes mixtes et propose tous les mercredis :



GYM douce de 8h00 à 9h00 animée par Patricia qui permet aux participants de garder souplesse et endurance dans une ambiance conviviale
 GYM détente de 20h30 à 21h30 animée par Stéphane qui propose chaque semaine un cours différent, avec du matériel adapté (altères, élastiques, ballons, etc...). Les exercices dirigés par l'animateur sont corrigés, encouragés, et cela nous incite à aller au plus loin de nos possibilités afin d'étirer, fortifier et assouplir les muscles et les articulations pour garder tonicité et souplesse.

En fin d'année, nous nous retrouvons au restaurant pour clore la saison. Le dernier cours de l'année se fait à l'Étang des Noues et un pique-nique est organisé à cette occasion. C'est avec plaisir que nous souhaitons vous inviter à participer à nos cours de gym pour vous faire découvrir tous ces moments agréables, le premier cours étant bien évidemment gratuit et sans engagement.

Tous les membres du bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.





BORDRON
Associés
PARTICULIER / INDUSTRIEL

11 rue de Beaugard - 49300 CHOLET - Tél. 02 41 55 41 28
E-mail : contact@bordron-associes.fr
www.bordron-associes.fr

- Electricité
- Plomberie - Chauffage
- Energies Renouvelables
- Entretien Maintenance





RGE QualiPac



RGE QualiBois



RGE QualiPV



RGE QualiSolaire



RGE Eco Artisan



SAS ROBERT GAULTIER

La nouvelle énergie du bâtiment



CHARPENTE - MAISON BOIS

TERRASSE - ESCALIER

PERGOLA BIOCLIMATIQUE

MENUISERIE BOIS ALU PVC

PORTAIL - CLOTURE

CUISINE - AGENCEMENT SUR MESURE

NOUVELLE EXPO !!

ZI LA LOGE 49310 VIHIERS - 02 41 75 88 14

CLUB DE L'ESPÉRANCE

BILAN 2016

- Le 14 septembre: 106 personnes ont participé au banquet offert par le club au Restaurant Delaunay à Valanjou.
- Le 12 octobre: 69 personnes se sont retrouvées pour un mini concours de jeux divers à la Salle Annexe.
- Le 6 novembre: le bal animé par l'orchestre « Bruno Leblanc » a fait danser 290 personnes
- Le 16 novembre: la journée festive avec la Société « Proconfort » nous a permis de recueillir des lots pour le Téléthon. 54 personnes ont participé à cette journée.
- Le 23 novembre: le Téléthon a rassemblé 86 personnes autour de jeux divers. Le montant de l'engagement: 5 €, la tombola et les dons mis dans l'urne nous ont permis de reverser 1 650 € au Téléthon. Merci à tous nos Sponsors.
- Le 24 novembre: lors du Spectacle à La Loge à Beaupréau 23 personnes ont découvert « L'Acadie un Pays qui se raconte » en danses et musiques.
- Le 13 décembre: Concours de belote Interclubs.
- Le 14 décembre: Goûter de Noël avec les adhérents à la Salle Annexe.
- Le 31 décembre: Réveillon pour la nouvelle année à la Salle Annexe



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR 2017

MERCREDI 8 FÉVRIER: à partir de 13h30 mini concours de jeux divers avec dégustation de bottereaux.

VENDREDI 17 FÉVRIER: Spectacle « Violettes Impériales » à Doué la fontaine.

DIMANCHE 26 MARS: Bal avec l'orchestre « Didier Gilbert ». Soyez nombreux à venir sur la piste.

MARDI 28 MARS: Concours de belote Interclubs.

DIMANCHE 2 AVRIL: Théâtre à Saint Paul Du Bois

MERCREDI 10 MAI: Mini concours de jeux divers.

MARDI 13 JUIN: Bal avec l'orchestre « Guy Roberto ». Nous vous y attendons nombreux.

Bonne année à toutes et à tous



Les Accroscènes

TROUPE THÉÂTRALE

LES ACCROSCÈNES VEZINAIS

La troupe théâtrale a terminé sa saison 2016 à La Tessoualle avec succès en présentant « On choisit pas sa famille » de Jean-Christophe BARC.

Après une année 2015 sans représentations, les acteurs étaient impatients de reprendre le chemin des planches...

Cette année, nous avons donc eu l'opportunité de jouer avec des jeunes, sortis de l'atelier théâtre et avec une toute nouvelle recrue. Ce fut une très bonne expérience pour eux mais également pour nous les plus anciens! Le mélange des générations est très constructif et a permis de passer des moments très conviviaux tous ensemble...



Nous avons fait partager ces moments de complicité à notre public, toujours fidèle et nous l'en remercions.

En effet, cela fait déjà maintenant 5 ans que nous nous déplaçons à La Tessoualle et cette année encore, vous nous avez fait confiance en venant nombreux.

Un grand merci donc à vous, public, mais également à tous les bénévoles qui participent à l'organisation et au bon déroulement de nos représentations.

Nous vous rappelons les dates du spectacle des baladins: Les 20 et 21 mai 2017 à la M.C.L.

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook www.facebook.com/lesacroscenesvezins

La troupe théâtrale « LES ACCROSCENES » vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 et vous donne rendez-vous pour une nouvelle comédie en fin d'année.

BIBLIOTHÈQUE « MARQUE-PAGES »

La bibliothèque Marque-Pages compte 15 bénévoles dont deux jeunes femmes (Anne Claire et Alice) qui viennent de nous rejoindre après le départ de Marie-Noëlle.

Notre équipe aurait besoin de volontaires. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bénévoles lors des permanences, vous serez les bienvenus.

Après l'Assemblée Générale du 24 mars dernier, le bureau a été reconduit :

Présidente : Michèle GUILLOU

Trésorière : Sylvie VERGNAULT

Secrétaire : Éliane BAUDRY

En mars 2016, une animation nocturne s'est déroulée à l'École de l'Èvre. Cette soirée, centrée sur la nuit, a rassemblé plus de 70 spectateurs à la bibliothèque, en majorité des enfants, qui se sont laissés emporter par les contes.

Le Voyage-lecture a démarré avec l'École de l'Èvre sur le thème « animalivres ». Les tout-petits, accompagnés par Anne-Claire, sont déjà venus à la bibliothèque chercher leur sélection de livres qu'ils pourront découvrir en classe mais aussi en famille.

Pendant l'année, en dehors du Voyage-Lecture, la bibliothèque accueille toutes les classes des deux écoles de la commune. Nous rencontrons aussi régulièrement les enfants du Centre de Loisirs pour **l'Heure du Conte**.

Chaque trimestre, Colette et Maryvonne réservent un temps d'accueil aux **Bébés Lecteurs**. Les assistantes maternelles et les jeunes mamans se retrouvent ainsi à la bibliothèque autour de livres soigneusement sélectionnés, pour le bonheur des tout-petits. Pour les dates, vous pouvez vous renseigner à la bibliothèque.

Cinq jeunes bénévoles des écoles de la commune et des collèges viennent nous aider lors des permanences. Leur participation consiste à accueillir les lecteurs et ranger les livres. Ils apprécient le rôle qui leur ait confié et nous les remercions de leur investissement.



Cette année, **notre animation est basée sur le roman policier**. Une sélection de 10 livres vous attend à la bibliothèque. Elle vient de démarrer et s'achèvera le samedi 1^{er} avril par une rencontre. N'hésitez pas à nous demander des renseignements. Pour les jeunes, la même animation est proposée avec une sélection de policiers par tranche d'âge (enfants – pré-ados et ados). Cette sélection est à votre disposition à la bibliothèque. Elle se clôturera le 20 mai par une rencontre.

Régulièrement des nouveautés vous attendent en bibliothèque (romans, documentaires). À l'entrée de la bibliothèque un panneau à thèmes, renouvelé quatre fois dans l'année, vous propose une sélection de livres pour adultes et enfants. N'hésitez pas à les emprunter.

Nous vous proposons également nos « coups de cœur », sélection faite par les bénévoles mais aussi par nos lecteurs. Cette sélection rencontre un vrai succès et vous aide dans vos choix.

L'équipe des bénévoles vous souhaite une très bonne année 2017.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30 et 16 h 30 - 18 h 30

Vendredi : 16 h 00 - 17 h 30

Dimanche : 10 h 30 - 12 h 00

Angela Coiff'



Salon Mixte - Coiffeur Visagiste

12 Place du Général de Gaulle
49340 VEZINS

Tél. 02 41 64 96 04

Salle Climatisée

Samedi non stop

Vezens Automobiles | Restauration de 2CV

21, rue de Cheneveau • 49340 VEZINS • 02 41 64 40 13

LE COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 27 janvier 2017 à 20h30 à la salle Annexe. N'hésitez pas à venir rencontrer les membres du Comité des Fêtes et découvrir le programme des festivités pour cette nouvelle année.

Cependant, l'une de ses principales manifestations concernera



la nouvelle édition
de la Fête de la Musique
programmée
le vendredi 7 juillet.



Comme chaque année, un appel à bénévoles est fait auprès des associations, des entreprises et des habitants. Grâce à ses bénévoles, cette manifestation peut avoir lieu. Ambiance assurée et décontractée.

Musiciens et bénévoles qui souhaitez participer ou avoir des informations sur cette soirée, n'hésitez pas à adresser un mail à l'adresse: comitedesfetesvezins@gmail.com.

Nous comptons sur vous pour nous accompagner lors de cette manifestation pour que ce moment festif perdure.

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

UNC / AFN VEZINS



Lundi 8 mai 2017 :

Commémoration de la Victoire
Guerre 39/45 à Vezins.

Jeudi 7 septembre 2017 :

Assemblée Générale et pique-nique de l'UNC / AFN à la MCL.

L'AFN / UNC vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2017.



DON DU SANG

CHANTELOUP LES BOIS
NUAILLÉ
TRÉMENTINES
VEZINS



Dates des collectes de sang 2017

Mercredi 17 mai 2017 à TRÉMENTINES - Salle Azura 2000

Jeudi 24 août 2017 à VEZINS - MCL.

Toutes les collectes de sang ont lieu de 16h30 à 19h30.

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 17 février 2017 à la MCL de CHANTELOUP-LES-BOIS à 19h00.

Partagez la vie, donnez votre sang.

Le Président,
M. René TESTARD

MAÇONNERIE CESBRON



Neuf - Restauration
Sablage - Couverture

66 rue Nationale - 49340 Vezins

02 41 64 42 96



E. GOURICHON

1 rue des frairies
49340 VEZINS
Tél. 02 41 64 40 18
www.etsgourichon.fr

Plus de
100 ans de Savoir-faire



ENERGIES
RENOUVELABLES



CHAUFFAGE
CLIMATISATION



SANITAIRE
SALLE DE BAINS



IRRIGATION
RÉCUPÉRATION EAU



ÉLECTRICITÉ



PLOMBERIE
SANITAIRE

L'OREE DU BOIS



DES SERVICES A DOMICILE POUR TOUS !

Notre association vous accompagne au quotidien pour vous faciliter la vie !

-  **Ménage - Repassage :** entretien de votre linge et de votre domicile.
-  **Garde d'enfants :** sortie des classes, aide aux devoirs, activités diverses, Préparation des repas...
-  **Soutien familial :** situations telles que la maternité, la séparation, la maladie, l'hospitalisation, un décès ...
-  **Aide à la personne, maintien au domicile :** aide à la toilette, cuisine, courses, déplacements divers...
-  **Téléassistance Filien :** vous êtes reliés à notre plateau d'écoute 24 h/24, 7j/7.
-  **Service de nuit :** interventions 7j/7, de 20h30 à 4h30 (aide au coucher, au lever, à l'habillage...)



BÉNÉVOLE À L'ADMR : POURQUOI PAS VOUS ? REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE !

Pour répondre aux besoins des usagers, l'ADMR peut compter sur ses responsables bénévoles. Proches des habitants, ils créent du lien, participent à l'évaluation des besoins et assurent le pilotage de l'association.

- > Missions d'encadrement et d'animation
- > Véritable expérience humaine
- > Acteur du lien social



DEVIS EN LIGNE



Faites votre demande de devis en un clic depuis votre ordinateur

→ Rendez vous sur www.49.admr.org

50%

REDUCTION
D'IMPOTS
POSSIBLE

CONTACTEZ-NOUS !

ADMR L'OREE DU BOIS

4, rue des Ecoles
49 340 VEZINS

02 41 30 59 25

Nos horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi : 9h-12h
Mardi : 14h-17h

oreebois@asso.fede49.admr.org

RÉGLEMENTATION DES FEUX

L'arrêté préfectoral du 23 février 2013 (annulant celui d'octobre 2012) régleme les feux de plein air. Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs est toléré en dehors des zones urbaines, à la condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage.

Cette tolérance n'est accordée qu'entre 11 h 00 et 15 h 30 les mois de décembre, janvier et février et de 10 h 00 à 16 h 30, les autres mois, (hors mois faisant l'objet d'interdiction).

Le brûlage pourra être interdit :
en cas de prévisions ou constat d'un épisode de pollution,
en périodes de vents susceptibles de transporter les fumées en direction d'une construction,
à une distance inférieure à 30 mètres de toute habitation, construction, route, autoroute, voie ferrée, ligne aérienne électrique ou téléphonique...

Tout feu à l'air libre doit faire l'objet d'une surveillance constante jusqu'à sa complète extinction et une réserve d'eau doit être disponible à proximité.

Le brûlage à l'air libre de résidus végétaux générés par les activités agricoles, viticoles, horticoles et arboricoles est autorisé lorsque des raisons agronomiques ou sanitaires l'exigent, en particulier pour la destruction des produits issus de la taille et de l'arrachage des vignes, des haies bocagères et des arbres fruitiers susceptibles d'être porteurs de maladies. Mais cette dérogation est limitée à la période du 16 octobre au 15 mai, entre 7 h 00 et 17 h 00. Attention, entre le 16 février et le 31 mars, aucun feu ne peut être allumé à moins de 200 mètres des zones boisées. Seuls les propriétaires forestiers sont autorisés à brûler à moins de 200 mètres et à l'intérieur des zones boisées.

Le brûlage à l'air libre de produits ménagers, industriels, huiles végétales et minérales, hydrocarbures et produits dérivés est strictement interdit.



BRUIT DE VOISINAGE

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne peuvent être effectués que :

• Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

• Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

• Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



*Meillage
du bien-être*

Institut de Beauté

*Épilation - Soins visage et corps
Manucure - Vernis semi-permanent
Beauté des pieds - Maquillage*

Tél : 06 24 75 78 49
17 Rue Cheneveau
49340 VEZINS

LES DANGERS DU MONOXYDE CARBONE (CO)

COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS, DES GESTES SIMPLES EXISTENT

- Faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (gazinière, brasero etc.).
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



En savoir plus : www.prevention-maison.fr
Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)

Boulangerie-Pâtisserie BESSON C et D.



Pains spéciaux,
chocolats maison
Pâtisserie, pièces montées,
lunchs sucrés, lunchs salés

Tél. 02 41 64 40 11

Tous nos produits sont fabrication maison et artisanale
14, place du Général de Gaulle - 49340 Vezins

ANTHONY GABORIEAU

Carrelage & Faïence

Vente et pose **carrelage / faïence /
terre cuite / pierre naturelle / mosaïque**
Neuf et rénovation

Tél : 06.18.92.74.99 / 02.41.30.90.89
gaborieau.anthony@gmail.com - VEZINS

LA LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DU CHOLETAIS

Pour les petits, c'est le paradis et pour les grands c'est captivant !

Avec 400 m² consacrés aux jeux, la Ludothèque réunit petits et grands, enfants et adultes autour d'une même passion : LE JEU !



Avec une collection de plus de 7 000 jeux, La Ludothèque Intercommunale du Choletais est l'une des plus importantes de France, et reçoit entre 14 000 et 20 000 visiteurs par an.

La Ludothèque, c'est LE lieu pour emprunter un jeu et le tester chez soi, LE lieu aussi pour découvrir sur place des nouveautés et jouer au sein des espaces ludiques.

COORDONNÉES

LUDOTHÈQUE

Résidence Mail II

1^{er} étage

11, avenue de l'Abreuvoir

49300 Cholet

Tél. 02 72 77 23 44

Courriel : ludotheque@agglo-choletais.fr

HORAIRES

Le mardi, le jeudi et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00

Le mercredi de 15 h 00 à 18 h 00

Le mercredi et le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00

Fermeture entre Noël et le 1^{er} de l'an et aménagements horaires au mois d'août

TARIFS

Habitants de la CAC

Moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi : 8,50 euros

Plus de 18 ans : 20 euros

Associations et organismes : 38 euros

L'abonnement permet d'emprunter 1 jeu + un jeu « bonus » pour une durée d'un mois* et de venir jouer librement durant les horaires d'ouverture au public.

* sauf jeux géants dont la durée de prêt est fixée à 10 jours

La Ludothèque offre aussi la possibilité pour ceux qui ne souhaitent pas s'inscrire, de profiter des espaces ludiques pour un tarif unique de 2,50 euros par séance de jeu.

CATALOGUE LUDOTHÈQUE

Pour connaître la disponibilité d'un jeu et éventuellement le réserver, ou prolonger la durée de prêt, consultez le catalogue culturel.

Recherche dans le catalogue culturel

Association des Ludothèques Françaises

le site Internet : www.alf-ludotheques.org

LES ÉVÉNEMENTS DE LA LUDOTHÈQUE

La Ludothèque organise des soirées-jeux et des événements ludiques.

Elle propose aussi des malles-événement pour les communes de la CAC et les centres socio-culturels, elle soutient la Ludothèque du quartier Jean Monet du Comité Animation Enfance et celle du Centre Social du Verger ainsi que l'espace-jeux proposé à l'Office de Tourisme.

Elle participe au Festival Adaptations, à la Fête de la Musique et aux événements culturels locaux. Elle a par ailleurs été soutenue en 2014 par la Fondation d'Entreprise Wesco, spécialiste des jeux pour enfants.

DES ESPACES POUR JOUER...

Dans un souci de recherche et d'observation de l'intérêt du jeu pour le développement de l'enfant et de l'adulte, la Ludothèque organise ses espaces autour des différentes compétences ludiques.

Elle est ainsi reconnue au sein de la Charte des Ludothèques de l'Association des Ludothèques de France et fait partie des services inscrits dans la Charte « Ville Amie des Enfants ».



URGENCES	
Pompiers Cholet	18 ou 112
Gendarmerie de Vezins	Tél. : 02 41 64 40 02
S.A.M.U.	15
SERVICES DE GARDES WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS	Pharmacie : Tél. 32 37 Médecins : Tél. 02 41 33 16 33 Dentistes : Tél. 02 41 87 22 53
Centre Anti-Poison	Tél. : 02 41 48 21 21
Violences Femmes Info	39 19
SERVICES COMMUNAUX	
Mairie	
Place Flandres Dunkerque mairie.vezins49@wanadoo.fr www.mairie-de-vezins.com	Tél. : 02 41 49 02 60 Fax : 02 41 49 02 63
Agence Postale	Tél. : 02 41 64 40 59
Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Lundi-mercredi-vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 18h30 Mardi-jeudi : 9h00 / 12h00	
Permanences assistantes sociales Circonscription de Cholet	Tél. : 02 41 46 20 00
Collecte des ordures ménagères (voir calendrier de la CAC)	
Déchetterie « La Planchette » à Vezins	
Lundi et vendredi : 14h00 / 17h00 Samedi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00	
Relais paroissial de Vezins	Tél. : 02 41 64 30 45
Cimetière : s'adresser à la Mairie	
SERVICES SCOLAIRES	
École Publique de l'Èvre	
Place Flandres Dunkerque Directrice : Mme GUIBERT	Tél. : 02 41 49 02 64
École Privée Saint Joseph	
Impasse Joseph Giron Directeur : M. ROBIN	Tél. : 02 41 64 40 05
Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire	
Rue du Parc Directrice : Mme AUVINET enfance.vezins49@orange.fr	Tél. : 02 41 64 94 65
Bibliothèque « Marque-Pages »	
Place André Perret Mercredi : 10 h 30 / 11 h 30 16 h 00 / 18 h 30 Vendredi : 16 h 00 / 17 h 30 Dimanche : 10 h 30 / 12 h 00	Tél. : 02 41 62 84 73
Salle de sports et MCL	
Rue du Parc	Tél. : 02 41 64 96 80
Restaurant scolaire	
Rue du Parc Les jours d'école, s'adresser en Mairie pour les inscriptions	Tél. : 02 41 64 38 53
SERVICES MÉDICAUX	
Pharmacie HAMON PAUL Brigitte	
46 rue de Cheneveau Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 / 12 h 30 – 15 h 00 / 19 h 30 Jeudi et samedi : 9 h 00 / 12 h 30	Tél. : 02 41 64 45 61
Infirmières	
Mme COMBREAU Catherine Mme DEFOIS Sylvie 17 rue de Cheneveau	Tél. : 06 10 04 51 48

Kinésithérapeutes	
M. CORBREJAUD Jacques M. RUPIN Mickaël Mme BAUMARD Émilie 1 Square des Jardins - 49340 VEZINS	Tél. : 02 41 64 44 93 Sur rendez-vous
Orthophoniste	
Mme RUPIN Emmanuelle 1 Square des Jardins - 49340 VEZINS	Tél. : 06 48 83 00 75
Clinique Vétérinaire de la Forêt	
23 rue de Cheneveau Du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00 Samedi : 8 h 30 / 12 h 00	Tél. : 02 41 64 40 10
Ambulances	
BARANGER – CAILLEAU (Commune de stationnement)	Tél. : 02 41 62 93 00
SERVICES DIVERS	
CAF	
44 rue du Paradis - CHOLET	Tél. : 0 820 254 920
CPAM	
2 rue Saint Éloi - CHOLET	Tél. : 36 46
CARSAT	
26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET	Tél. : 39 60
MSA	
26 ter rue du Puits Gourdon - CHOLET	Tél. : 02 41 31 75 75
CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET	
1 rue Marengo - CHOLET	Tél. : 02 41 49 60 00
POLYCLINIQUE DU PARC	
La Chauvelière - Avenue des Sables - CHOLET	Tél. : 02 41 63 42 00
AUTRES SERVICES	
ERDF Pays de la Loire	
Services clients particuliers (raccordement) serviceclients-paysdelaloire@erdf.fr Site : www.erdf.fr	Tel : 09 69 32 18 82
SUEZ Environnement – dépannage assainissement	
	Tél. : 0 977 408 408
ORANGE	
www.orange.fr	Tél. : 10 13 et 10 15
POLE EMPLOI	
24 rue du Carteron – CHOLET	Tél. : 39 49
VEOLIA EAU	
Actiparc des 3 routes 2 rue Robert Schumann 49120 CHEMILLÉ	Tél. : 0 811 902 902
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES	
42 rue du Planty - CHOLET	Tél. : 02 41 49 58 20
TRÉSORERIE DE CHOLET	
42 rue du Planty - CHOLET	Tél. : 02 41 71 97 00
SOUS-PRÉFECTURE	
30 rue Trémolière - CHOLET	Tél. : 02 41 81 82 82
PRÉFECTURE	
Place Michel Debré - ANGERS	Tél. : 02 41 81 81 81
DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE	
Place Michel Debré CS 94104 49941 ANGERS CEDEX 09	Tél. : 02 41 81 49 49



DISTRIBUTEUR CONSEIL EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

15 boulevard du Poitou – BP 40443

49304 CHOLET CEDEX

Tél : 02 41 65 86 88

www.specimat.fr



MAC HOM TER

Si Pro, si Proche !

Husqvarna ISEKI

02 41 30 39 18

www.machomter.fr

CHEMILLÉ

Alliance

CONSTRUCTION

À LA MESURE DE VOTRE RÊVE

www.allianceconstruction.fr



8 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

02 41 49 78 00

CHOLET